



Les migrations maliennes : empreintes historiques et mutations actuelles

Sadio Traoré

CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/38

**Série - Migrations méditerranéennes et
subsahariennes : évolutions récentes**
Module économique et démographique



CARIM
Consortium pour la recherche appliquée sur les migrations internationales

**Notes d'analyse et de synthèse – Migrations méditerranéennes et subsahariennes:
évolutions récentes
module économique et démographique
CARIM-AS 2010/38**

**Les migrations maliennes :
empreintes historiques et mutations actuelles**

Sadio Traoré
Chercheur, spécialiste en population/développement, institut du Sahel, Bamako

L'ensemble des travaux de la série « Migrations méditerranéennes et subsahariennes: évolutions récentes » est disponible à l'adresse suivante : <http://www.carim.org/ql/MigrationEvolutions>.

© 2010, Institut universitaire européen
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : carim@eui.eu

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen
Badia Fiesolana
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>
<http://www.carim.org/Publications/>
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

CARIM

Le Consortium pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: www.carim.org

Pour plus d'information

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales
Centre Robert Schuman
Institut universitaire européen (IUE)
Convento
Via delle Fontanelle 19
50014 San Domenico di Fiesole
Italie
Tél: +39 055 46 85 878
Fax: + 39 055 46 85 755
Email: carim@eui.eu

Robert Schuman Centre for Advanced Studies

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

Résumé

Le Mali, trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne, a toujours été un lieu de brassage de population. Il a également vu naître de grands empires dont la composition et la recomposition sont à l'origine d'une longue tradition migratoire. Cette tradition migratoire s'est développée au travers de trois étapes importantes : le commerce transsaharien, la traite atlantique et la période coloniale. Au départ, la migration était l'apanage de deux groupes : les Soninkés et les Peuls. Ces derniers avaient recours à une main d'œuvre saisonnière de remplacement, rémunérée avec l'argent envoyé par leurs migrants. Puis la migration s'est généralisée à l'ensemble des couches de la société par le fait même de son développement parmi les Soninkés et les Peuls. Elle s'est ensuite considérablement accrue sous l'effet conjugué de la détérioration des conditions de vie, de la pression démographique, et des mutations sociales, comme l'aspiration des jeunes et des femmes à davantage de liberté. Les actions visant à limiter les mouvements migratoires telles que la mise en œuvre de plans d'aménagement du territoire ou encore la création de pôles régionaux de développement, n'ont pas eu les effets escomptés, notamment parce que les ressources engagées n'étaient pas à la hauteur des objectifs. En réaffirmant récemment sa volonté d'intégrer les questions migratoires au cœur de sa stratégie de développement socio-économique, le gouvernement malien mise désormais sur le co-développement et défend une approche plus positive axée sur la migration légale et le soutien aux programmes de lutte contre la pauvreté.

Abstract

As a hyphen between North Africa and sub-Saharan Africa, Mali has long been a place of the meeting and mixing of populations. It was, indeed, the cradle of great empires whose creation and recreation stand at the beginning of a long migratory tradition. This migratory tradition went through three distinct stages: Trans-Saharan trade, Atlantic trade and, finally, the colonial period. At the beginning, migration was restricted to certain specific groups, the Soninke and Peulh. At home, labor shortages brought about by emigration were filled by seasonal immigrant workers, who were paid using money sent by migrants abroad. The migratory phenomenon though also began to touch other groups. It developed owing to a deterioration in living conditions, the result of the weak performance of the local economy and population increase in the context of a globalized world where young people and women also have expectations. Attempts to control migratory flows through, for example, the implementation of suitable programs and country planning and the creation of regional poles of development were under-resourced and did not have the desired effects. Today Mali is attempting to use the concept of co-development to bring about a more positive approach to migratory questions, particularly legal immigration, and poverty-fighting programs. In doing so it is affirming its political determination to use new structures, making migration part of socio-economic development.

Introduction

La migration est un phénomène séculaire, symptomatique de l'intégration de l'Afrique au système capitaliste mondial. Elle est la manifestation des profondes mutations des sociétés africaines en général et ce, de la période coloniale à nos jours. Elle prend une dimension importante en ce début de 3^{ème} millénaire, dans un monde globalisé où les différentes cultures se rencontrent et s'interpénètrent. Elle pose des défis et suscite des enjeux en termes de développement des nations, de coopération et de relations interétatiques.

Sur le plan démographique, la transition qui semble s'amorcer en Afrique (Locoh, 2003) a des conséquences importantes sur les familles et les conditions de vie des ménages. Les mouvements migratoires s'amplifient tant à au sein de la zone que vers les pays les mieux nantis (Europe, Etats-Unis, pays pétroliers du Golfe, etc.). Mais, alors que la mondialisation des échanges impose une libre circulation des biens et des services, les frontières nationales se referment devant les migrants internationaux.

Le développement de la migration donne lieu à deux paradigmes importants : la pauvreté comme principale cause de la migration et le contrôle accru des frontières (Guenguant, 1996). Ces deux nouveaux paradigmes prêtent au système migratoire trois caractéristiques principales. La première est la complexification des espaces : en réponse aux mesures contraignantes imposées par les pays du Nord, de nouveaux espaces migratoires sont explorés par les migrants. La seconde a trait à la variabilité des durées et des itinéraires : une migration vers le Nord est souvent précédée d'une ou de plusieurs migrations internes ou sous-régionales. La troisième est relative à la difficulté des contrôles. Les failles du système de contrôle sont mises à profit entraînant une augmentation de la clandestinité. Le développement de la clandestinité et les drames qui en découlent ont amené ces dernières années les chercheurs et les décideurs à manifester davantage d'intérêt à la problématique migratoire.

Au Mali, l'importance du fait migratoire tient à deux aspects: son enracinement historique et sa généralisation à l'ensemble des couches de la société. Comme dans la plupart des pays africains, les migrations maliennes résultent de plusieurs évolutions en cours parmi lesquelles on note l'incapacité des économies locales à assurer la reproduction sociale et économique des populations (la reproduction au sens large : des individus et des ressources) ; d'où le rôle grandissant de la migration en tant que moyen de survie et l'importance des migrants en tant qu'acteurs essentiels de cette reproduction. Les migrations posent des défis importants en termes de développement et de coopération internationale à travers la recherche et la prise de décision.

1. Etat des connaissances

L'engouement pour la recherche sur les migrations africaines est très récent. Parmi les facteurs pouvant justifier cet engouement, notons le ralentissement de la croissance de la population, l'ampleur et la portée de l'urbanisation et l'intensification des migrations internationales. Le premier phénomène est observé à l'échelle planétaire, notamment dans les pays développés ; le second et le troisième caractérisent la migration dans les pays africains. Les migrations représentent un enjeu majeur pouvant contribuer à pallier le vieillissement de la population des pays développées tout en réduisant les conséquences démographiques et économiques de la croissance de la population des pays africains.

Au Mali comme dans les autres pays africains, l'étude de la migration n'a pas suscité le même intérêt que celle des autres phénomènes démographiques (mortalité, fécondité ou nuptialité). En plus d'être récentes, les études sur les migrations africaines ont été marquées jusque vers les années soixante par l'empirisme dont les sociologues et les anthropologues étaient les chefs de file (Traoré S., 1993). La migration était alors perçue comme un aspect du changement social. C'est ainsi qu'au cours de la période ayant suivi les indépendances ont prédominé les études portant sur la dynamique de

l'urbanisation et l'adaptation des migrants en ville.¹ L'essor des études démographiques, quoique tardif, a apporté deux contributions essentielles : la disponibilité de mesures quantitatives à échelle plus ou moins large, qui rend de plus en plus possible le bilan statistique du phénomène migratoire ; l'analyse des migrations comme partie intégrante du processus de modernisation des sociétés et de la théorie générale de la population. La plupart des synthèses récentes s'efforcent d'appréhender les migrations maliennes comme résultant de la dynamique des structures sociales, économiques et culturelles mues par des forces aussi bien exogènes qu'endogènes.

1.1 Les sources de données

Le Mali, de par sa position de trait d'union entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Sub-saharienne, a toujours été le théâtre de grands courants migratoires aussi bien internes qu'externes. En outre, le Mali a vu se développer de grands empires dont la création et la dislocation ont donné lieu à d'importants mouvements de population et de brassages ethniques. Plus récemment, ces mouvements se sont nourris des difficultés de développement socio-économique du pays, accentuées par des sécheresses multiples. Les migrations revêtent dans ce contexte, une importance particulière aussi bien aux yeux des populations que des gouvernants.

Les principales opérations statistiques réalisées au Mali depuis l'indépendance qui ont permis de collecter des données sur les migrations figurent au tableau 1. Etant donné que certaines questions ont été posées lors de chacune de ces opérations, il est tout à fait possible de tracer l'évolution du phénomène migratoire au Mali. A cet égard, on notera qu'un des critères utilisés dans la définition du concept de migration (durée de résidence : 6 mois ou plus) n'a pas varié d'une opération à l'autre. En revanche, l'analyse des tendances ne peut se faire sans la disponibilité des données soit sous leur forme brute ou alors à travers des tableaux statistiques publiés. Ainsi, plus que l'utilisation de la question dans une opération de collecte, c'est de son exploitation effective et de sa disponibilité qu'il importe. Malheureusement, dans bien des opérations de collecte en Afrique, beaucoup de questions pertinentes ayant été posées sur le terrain ne sont pas toujours exploitées. En outre, l'état de conservation des fichiers bruts auxquels il est parfois utile de recourir laisse à désirer.

¹ Les études étaient dominées par deux approches : une dite microsociologique qui met l'accent sur la formation des communautés de migrants en ville et une autre dite macrosociologique qui analyse la structure sociale urbaine et la position des migrants à l'intérieur de celle-ci. Dans le premier groupe d'études, le rôle des associations à travers différentes filières (professionnelles, religieuses, ethniques, etc.) est souvent rappelé comme cadre d'intégration des migrants en ville. Dans le second groupe d'études, le tissu social urbain est appréhendé comme étant structuré en différents groupes d'intérêt économiques. L'insertion du migrant sur le marché du travail urbain est facilitée, selon les tenants de cette approche, par son appartenance à ces groupes d'intérêt.

Tableau 1. Les principales opérations de collecte des données sur les migrations.

Principales opérations de collecte	Quelques questions spécifiques			
	Lieu de naissance & Résidence actuelle	Résidence antérieure & résidence actuelle	Résidence, x années avant & résidence actuelle	Durée de résidence
Enquête démographique 1960-61	x			x
Recensement Général de la Population 1976	x			
Enquête Démographique 1985	x	x	x	
Recensement Général de la Population 1987	x			x
Enquête Migration de la Vallée du fleuve Sénégal 1982/83	x	x	x	x
Enquête des Pêcheurs du Delta Central du Niger 1986	x	x		x
Enquête Migration et Urbanisation 1992/93	x	x	x	x
Recensement Général de la Population 1998	x			x
Recensement Général de la Population 2009	x	x		x

Source : Diarra et Nadio 1993, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI).

Notons par ailleurs que la pertinence d'une analyse des tendances évolutives du phénomène migratoire dépend de la qualité des données disponibles. A l'exception des opérations spécifiques réalisées fréquemment mais de couverture limitée, il est quasi impossible de mesurer la migration selon ses deux dimensions : l'espace et le temps. Ainsi, les données sur les lieux de naissance et de résidence, qui sont les plus usitées, donnent une répartition spatiale des migrants (survivants) à travers l'espace sans aucune précision de dates (ou périodes) de migration. La référence étant le lieu de naissance et la résidence actuelle, on a en fait une migration résultante qui mélange migrations anciennes et récentes. Certes, les données sur la résidence antérieure apportent davantage de précision en se focalisant sur la dernière migration. Mais ici encore, la dimension temporelle est absente. Pour l'obtenir, il faut les coupler avec les données sur la durée de résidence antérieure. Seules les données portant sur la résidence x années (ou mois) avant l'opération, donnent conjointement une mesure de l'évolution du phénomène migratoire dans le temps et sa répartition dans l'espace.

La plupart de ces questions ne permettent de saisir qu'une seule migration, généralement la dernière, ce qui a pour conséquence que l'on parle souvent de migrants et non de migrations. La méthode des biographies permet de lister, à commencer par la plus récente, plusieurs voire toutes les migrations effectuées par les migrants. L'Enquête Migration et Urbanisation du Mali de 1993, réalisée par le Réseau d'Enquêtes Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO), est la seule source à avoir eu recours à la méthode des biographies. Elle est la seule à permettre une quantification du phénomène à la fois de manière rétrospective et prospective.

1.2 Tendances de la migration malienne selon les données les plus récentes

Contrairement à ce qui est souvent dit et au regard des sources que nous venons d'identifier, il existe de nombreuses données sur les migrations au Mali. Toutes les opérations de collecte effectuées depuis l'indépendance se sont intéressées aux migrations. La difficulté à appréhender l'évolution du phénomène migratoire au Mali tient moins bien à l'absence de données qu'à leur (in)adéquation les unes par rapport aux autres. Une approche quelque peu laxiste du fait migratoire consistant à mettre l'accent sur une dimension plutôt qu'une autre, ou encore à employer des méthodologies différentes ou portant sur des échantillons peu représentatifs de l'ensemble du pays, complique l'analyse rigoureuse du processus migratoire.

Les opérations de 1982/83 et de 1993 sont destinées spécifiquement à l'étude des migrations. La première est localisée géographiquement alors que la seconde est représentative à l'échelle nationale ainsi qu'aux niveaux des régions et des cercles. L'autre avantage de la seconde opération est qu'elle fournit, par le biais de la méthode des biographies, toutes les migrations de la naissance jusqu'à la date de réalisation de l'enquête.

Nous avons eu recours à cette enquête de 1993 pour évaluer les volumes migratoires depuis 1963 jusqu'à la date de l'enquête (tableau 2). Ces estimations, tout en étant limitées par la mortalité ou encore les oublis (surtout pour les générations les plus anciennes) ainsi que par les effets de l'émigration (la matrice devrait être corrigée pour tenir compte des émigrés ; ce qui n'était pas possible au-delà des cinq années précédant l'enquête), donnent tout de même un ordre de grandeur permettant d'apprécier l'intensité du phénomène migratoire au Mali.

Tableau 2. Estimations du volume des migrations maliennes selon la période (nombres en milliers et proportions en % par rapport au volume total de la période).

		1963-72 (*)	1973-82 (*)	1983-92 (*)	1988-92	1993-97 (**)	1998-02 (**)	2003-07 (**)
Migrations intra-urbaines	Nombre	53	110	175	109	145	225	304
	%	13,7	15,3	13,7	10,7	13,2	14,3	14,8
Migrations rurales/ urbaines	Nombre	164	313	586	408	611	946	1 300
	%	42,3	43,5	45,8	40,2	55,5	60,3	63,3
Total migrations internes	Nombre	217	423	761	517	756	1 171	1 604
	%	55,9	58,8	59,5	50,9	68,7	74,7	78,1
Immigrations internationales	Nombre	78	159	311	187	217	255	292
	%	20,1	22,1	24,3	18,4	19,7	16,3	14,2
Emigrations internationale	Nombre	93	137	207	312	127	142	157
	%	24,0	19,1	16,2	30,7	11,5	9,1	7,6
Total migrations internationales	Nombre	171	296	518	499	344	397	449
	%	44,1	41,2	40,5	49,1	31,3	25,3	21,9
Ensemble	Nombre	388	719	1 279	1 016	1 100	1 568	2 053
	%	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes : (*) estimations à partir de données rétrospectives (périodes décennales) ;(**) projections à partir de la matrice migratoire de 1988-92 (périodes quinquennales).

Source : Traoré et Bocquier, 1998.

Les projections de la matrice migratoire de 1988-92 sont basées sur une constance de celle-ci pour la période 1993-2007 et utilisent les populations moyennes de chaque période pour estimer les nouvelles répartitions.²

2. Les déterminants des migrations maliennes

2.1 Les fondamentaux historiques

Les migrations maliennes actuelles s'inscrivent au sein d'un processus séculaire de transformations socio-économiques profondes. Une meilleure lecture de ces migrations n'est possible que dans une perspective historique. Lorsqu'on aura fait l'effort de cette rétrospective, on découvrira aisément une région - la vallée du fleuve Sénégal - et deux peuples- les Soninkés et les Peuls - qui, de par leurs positions géographiques et leurs fonctions historiques vont contribuer à la genèse et l'essor des migrations modernes au Mali. Deux étapes importantes ont ponctué l'histoire de cette région et de ces deux peuples : la traite atlantique et la période coloniale à travers lesquelles se sont graduellement mis en place les facteurs générateurs des mouvements migratoires actuels.

2.1.1 Un ancien foyer d'émigration

La vallée du fleuve Sénégal, où se situe une grande partie de la région de Kayes, est reconnue depuis très longtemps comme un des principaux foyers d'émigration du Mali. Berceau de la Sénégambie, la Vallée du fleuve Sénégal est un lieu de carrefour grâce à son activité agricole sur ses terres fertiles ainsi que son élevage et sa pêche (Traoré S., 1994). L'émigration de la Vallée a fait l'objet de plusieurs synthèses. La plupart de ces études constatent une longue histoire migratoire et relèvent l'importance des causes économiques comme conséquence d'une domination historique imposée aux populations et à l'économie de la région. Ces études soulignent unanimement cette marginalisation économique s'étendant sur plusieurs siècles, émaillés par la conquête et la traite coloniales.³

2.1.2 Des anciens acteurs de la migration malienne

Mais comment expliquer, au-delà du contexte socio-économique de la Vallée du fleuve Sénégal, que les chemins migratoires aient été tracés différemment, et que des peuples comme les Soninkés et les Peuls soient devenus les acteurs principaux cette migration? La réponse à cette question est à rechercher dans les modes d'organisation socio-économique spécifiques de ces peuples et leur participation à la restructuration de la région, de l'ère du commerce transsaharien à la domination coloniale.

Parmi les causes historiques qui modèlent la spécificité de l'émigration soninké et peulh figurent la tradition commerciale, la pratique de l'esclavage, les structures foncières et la dynamique des unités de production auxquelles il convient d'ajouter un contexte écologique fragile notamment en milieu soninké, caractéristique de déséquilibres population/ressources relativement endémiques (Traoré S., 1994).

² Voir Traoré, 1984 pour le détail du modèle markovien.

³ Parmi les facteurs en cause on note : 1) la ruine du commerce transsaharien par l'avènement de la traite des esclaves, laquelle dans sa relation avec le commerce atlantique entre le XIIe et le XIIIe siècles aura pour conséquence l'insécurité et les crises de famines avec comme corollaire des mouvements importants de réfugiés et le développement de l'esclavage domestique ; 2) l'échec de la colonisation agricole viendra s'ajouter au climat d'insécurité pour entraver la reconstitution des forces productives à la suite de l'abolition de l'esclavage ; et 3) l'introduction de la culture de l'arachide provoquera la marginalisation de la Vallée en lui allouant le rôle de pourvoyeuse de main-d'œuvre pour les zones arachidières.

3. Les forces de poussée et d'accélération : la généralisation du fait migratoire au Mali

La migration au Mali se caractérise actuellement par son ampleur et sa généralisation à toutes les couches sociales et à tous les groupes. Le tableau qui suit nous permet d'en apprécier l'ampleur, notamment à partir des années 1990.

Tableau 3. Proportions de ménages selon le statut migratoire et le groupe ethnique, 1993

Type de ménage	Soninké	Bambara/Malinké	Peul	Autres	Ensemble
Sans émigrés, sans immigrés	49,4	57,4	56,3	62,1	58,0
Avec émigrés seulement	37,9	24,9	27,6	24,8	27,1
Avec immigrés seulement	6,4	13,7	12,7	10,4	11,2
Avec immigrés et émigrés	6,3	4,0	3,4	2,7	3,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(1 714)	(3 961)	(1 526)	(4 869)	(12 071)

Source : Enquête Migration et Urbanisation du Mali 1993, Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest, tabulation spéciale.

Près de 42% des ménages maliens sont touchés par la migration ce qui témoigne bien de son ampleur. Selon le groupe ethnique, la prédominance de la migration soninké se confirme. Plus de la moitié des ménages (50,6%) sont impliqués. Ils sont suivis des Peul (43,7%) et des Bambara/Malinké (42,6%). Pour les autres groupes ethniques, seulement 37,9% des ménages sont concernés.

3.1 Du mimétisme des groupes les plus migrants

Ce bref aperçu historique des migrations soninké et peul, de notre point de vue, est essentiel pour mieux cerner cette intensité migratoire. Il semble y avoir un lien entre le développement de ces migrations tout le long de l'histoire de ces peuples et le dynamisme migratoire actuel dans son ensemble. En effet, plusieurs auteurs rappellent que les soninkés pour mieux s'accommoder de leur migration (essentiellement de longue distance), avaient recours à une migration locale de remplacement. Cette migration de remplacement provenait des groupes ethniques voisins tels que les Bambaras et les Khassonkés. On remarquera par ailleurs, au tableau 3, que les Soninkés disposent de la plus forte proportion de ménages avec immigrants et émigrés ; ce qui va dans le sens de la thèse du recours à la migration de substitution.

Si l'existence d'une telle migration de remplacement était avérée, on peut supposer qu'elle permettait d'atténuer les effets dus à leur absence et du même coup confortait et accommodait les Soninkés tout en les impliquant davantage dans le processus migratoire. En retour, ils contribuèrent au développement d'une migration locale rendue possible grâce aux transferts de fonds qu'ils effectuaient vers leur région d'origine. Ainsi donc, par effet de mimétisme, les dividendes de l'émigration soninké, en devenant plus visibles, ont pu constituer un stimulus pour les autres groupes.

3.2 L'élan démographique

L'historiographie africaine, relatant l'évolution de la démographie africaine, considère l'après-guerre comme une période de forte reprise. Au Mali, cette reprise tient essentiellement à la baisse continue des niveaux de mortalité (Traoré S. M., 2003) sans baisse concomitante de la fécondité (les éléments directs ont peu évolué), provoquant donc une très forte croissance de la population. Au Mali trois périodes caractérisent les tendances des migrations : la première de 1958 à 1960, la seconde de 1960 à 1968 et la troisième à partir de 1970 (Traoré S., 1993).

La première période est marquée par les conséquences humaines de l'éclatement de la Fédération du Mali, avec le retour des refoulés et des « navétanes » (migrants saisonniers), privés de leurs exploitations. La seconde période est marquée par un contrôle systématique des mouvements, institué par le gouvernement socialiste dans sa politique d'encadrement du milieu rural. Quant à la troisième période, elle verra la reprise et l'accélération des mouvements dans un contexte de ralentissement économique parallèlement à une croissance démographique élevée.

Tableau 4. Evolution de la population malienne selon les recensements réalisés dans le pays, années : 1976, 1987, 1998, et 2009

	1976	1987	1998	2009(*)
Population Totale (en milliers)	6394,9	7696,4	9810,9	13058,4
Accroissement intercensitaire (%)	1,7	2,0	2,4	-
Accroissement naturel (%)	2,7	2,9	2,9	-
Croissance migratoire (%)	-1,0	-0,9	-0,5	-

Notes : (*) Projections pour 2009.

Source : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI), Recensement généraux de la population et de l'Habitat 1976, 1987 et 1998.

Au Mali, la population est passée d'un peu moins de 6 millions et demi d'habitants en 1976 à un peu moins de 10 millions en 1998, soit une croissance moyenne de près de 2% par an au cours de cette période.

Cette évolution rapide de la population n'est pas étrangère à la dynamique migratoire actuelle. Le déséquilibre entre la population et les ressources locales explique les tendances migratoires récentes. Dans les régions rurales maliennes prédominent l'agriculture et l'élevage extensifs, qui dépendent essentiellement des conditions pluviométriques précaires et qui engendrent de fortes variations annuelles de production. En outre, les systèmes de tenure foncière, les nouvelles formes d'occupation des terres⁴, l'accroissement des besoins financiers accentuent la propension migratoire. Autrement dit, le potentiel humain, important du fait de la croissance démographique et faute d'opportunités économiques locales, est contraint de migrer vers des lieux jugés plus prometteurs. Le taux de croissance migratoire est passé de -1,0% à -0,5% soit une diminution du déficit migratoire entre 1976 et 1998. Cela pourrait s'expliquer par le rôle de pays de transit que la restructuration de l'espace migratoire ouest-africain assigne au Mali.

3.3 Les mutations socio-économiques

Les mutations induites par la colonisation et qui se poursuivront après l'indépendance à travers le développement des transports et des communications, l'introduction de nouvelles techniques productives dans les milieux ruraux, le développement des relations salariales en ville, etc., ont engendré des différenciations importantes. Conformément à l'héritage légué par la colonisation, la ville malienne, à l'instar des villes ouest-africaines, devient extravertie en servant principalement à la consommation de produits importés et donc à leur écoulement. Un rôle qu'elle remplira en rupture avec les milieux ruraux, rupture à laquelle les classes dirigeantes ont contribué.⁵

⁴ Du fait de la croissance démographique, il y a un besoin croissant de nouvelles terres ce qui favorise l'émiettement des terres, l'écourtement des jachères et l'érosion des sols.

⁵ Les classes dirigeantes, en cédant aux intérêts de leur clientèle urbaine, n'ont pas pu créer les conditions favorables à l'expansion du secteur agricole dont la majorité des populations rurales dépendent.

Sur le plan économique, le modèle de développement dépendant choisi au lendemain de l'indépendance laissera apparaître ses limites au moment de la détérioration alarmante de la situation économique et sociale.⁶ A partir de 1982, accompagné par les institutions de Bretton Woods, le Mali s'engagera dans les programmes d'ajustement structurel destinés à rétablir les grands équilibres économiques. Les résultats de ces programmes au plan strictement économique furent très importants.⁷ Néanmoins la réduction des investissements qui en a découlé a entraîné la stagnation voire la détérioration des conditions de vie des populations. Ainsi, le Mali demeure l'un des pays les plus pauvres du monde dont l'incidence de la pauvreté a stagné autour de 68% pendant plus d'une décennie. Considéré comme PMA (Pays les moins avancés) avec un indice de développement humain (IDH) de 0,380 en 2006, le Mali est classé par le Rapport mondial sur le développement au 173^e rang sur 177 pays (Banque Mondiale, 2006).

Selon une évaluation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CLSP) de 2002-2006, les objectifs de réduction de la pauvreté d'un quart n'ont pas été atteints. La non maîtrise de la croissance démographique est considérée comme un facteur explicatif de cette situation. En définitive, c'est bien face à la conjonction de plusieurs types de pression (démographique, économique et écologique) que les populations tentent de s'organiser face aux défis de leur reproduction socio-économique. Parmi les réponses possibles figure en bonne place la migration.

4. Quelques caractéristiques des migrations maliennes

4.1 Une migration impliquant de plus en plus de jeunes

La migration se fait à un âge de plus en plus jeune en raison de la croissance de la population et de la forte proportion de jeunes. Selon les données du REMUAO, l'âge moyen à la première migration a diminué au Mali de près de moitié passant de 26 ans pour les générations de 50 ans et plus, à près de 14 ans pour les générations de 15 à 29 ans. L'âge médian à la première migration se situe à 18 ans pour l'ensemble, soit 20 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes. Cet âge médian a reculé de près de 7 ans, passant de 22 ans pour les plus vieilles générations à 15 ans pour les plus jeunes.

4.2 Une migration impliquant de plus en plus de femmes

Deux hypothèses peuvent expliquer l'implication de plus en plus importante des femmes dans le processus migratoire. L'une est historique, l'autre est structurelle. La migration féminine était anciennement perçue comme une migration d'accompagnement. Elle était fortement contrôlée par les aînés à des fins de cohésion de groupe tandis que la migration masculine était circulaire et ne donnait lieu qu'à de courtes périodes d'absence. Dans ce schéma la migration d'accompagnement se justifiait moins ; ce qui n'est plus le cas actuellement, les migrations masculines étant lointaines avec de longues périodes d'absence, voire même définitives. La migration d'accompagnement est tolérée sous le prétexte apparent de procréation et de survie du couple et (au-delà) du groupe. Mais les migrations féminines sont surtout le fruit de mutations profondes des sociétés traditionnelles, se traduisant par l'aspiration des femmes à davantage d'autonomie par le travail. Elle est également la conséquence du rôle socio-économique grandissant des migrants dans la société.

⁶ Un mémorandum spécial exprimant la préoccupation des Ministres de la Commission Economique pour l'Afrique a été adopté lors de la 19^e session du 24 au 28 mai 1984 à Addis-Ababa pour être présenté à la deuxième session ordinaire du Conseil économique et social des Nations Unies et à la 20^e session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine). Il situe le début de la crise aux années soixante-dix et l'attribue à l'ensemble de facteurs parmi lesquels la récession de l'économie mondiale et ses répercussions sur les prix des produits de base.

⁷ Ces programmes ont favorisé la croissance, la diversification et les investissements étrangers. Le taux de croissance du PIB est passé de 1% sur la période 1991/1993 à 4,5% sur la période 1994/1996 et à 5,7% pendant la période 2000/2004 (Ballo M. 2009).

4.3 La famille au centre du processus migratoire

De l'idéal véhiculé par les idéologies pastorales et/ou religieuses aux besoins d'enrichissement, la migration a revêtu diverses formes historiques. Mais quelle que soit cette forme, la migration assurait une fonction dans la reproduction des groupes en présence. La migration, tout en étant un acte individuel, est décidée le plus souvent au niveau familial. A défaut son financement est assuré par un ou plusieurs membres de la famille. En outre, les réseaux par lesquels sont véhiculés les informations et les flux financiers sont organisés autour des parents et amis, en d'autres termes la famille.

5. Conséquences des migrations au Mali

Les conséquences des migrations au Mali sont diverses. Aux effets liés aux changements de statut socio-économique et à la dégradation des conditions de vie urbaine s'ajoutent les problèmes de cohabitation entre migrants et autochtones, les préjudices environnementaux, la réduction des potentialités de développement des milieux ruraux, etc.

5.1 L'urbanisation rapide et les défis subséquents de planification et de gestion urbaine

Le Mali a connu une croissance urbaine rapide entre 1976 et 1998 qui s'explique par un accroissement naturel élevé (près de 2,9 % par an) d'une part et par une migration interne essentiellement d'origine rurale d'autre part. Le taux d'urbanisation qui était de 16,8 % en 1976 a atteint 27,0 % en 1998. Au cours de cette période, la part de Bamako dans la population urbaine s'est maintenue à environ 40 % avec un taux de croissance annuelle de près de 4,3%.

Cette urbanisation rapide du Mali a eu des répercussions importantes en termes de gestion de l'espace urbain, nécessitant des efforts importants en infrastructures, en assainissement, en logement, etc. Dirigés vers des villes qui n'y sont pas souvent préparées, les mouvements migratoires ont imposé aux planificateurs et aux dirigeants des mesures le plus souvent spontanées et expéditives. L'augmentation concomitante de la population d'âge actif entraîne une augmentation du chômage et du sous-emploi. Comme alternative à un marché urbain de l'emploi formel qui se réduit au fil des ans, le secteur informel prend de l'ampleur. On y retrouve surtout les migrants dont les niveaux d'instruction et de qualification sont faibles qui deviennent pour la plupart des candidats potentiels à la migration internationale. Selon les données de l'enquête de 1993, la croissance de Bamako est surtout le fait de jeunes femmes. La capitale, du fait de ses activités du secteur tertiaire (services et commerce) dominantes, attire plus les femmes que les hommes ; ces derniers s'orienteraient davantage vers l'étranger soit pour des emplois dans le secteur productif (agriculture et industrie), soit dans le commerce international.

5.2 Les mutations des milieux ruraux et les défis subséquents de sécurisation alimentaire

Les migrations ont pour cause première la recherche de conditions de vie meilleures. Elles font ainsi partie intégrante des stratégies de reproduction des ménages maliens qui désirent diversifier leurs sources de revenus. Or cette recherche de revenus hors du secteur agricole constitue en soi une base de transformation des conditions de vie, notamment des populations rurales. Ces transformations sont favorables au développement lorsque que les revenus et autres biens matériels envoyés par les migrants contribuent à l'entretien économique des ménages et la réalisation d'investissements sociaux et économiques (Kéita, 2007). Les migrants de retour constituent des vecteurs de transformations des milieux ruraux par leur qualification et les innovations qu'ils véhiculent. Par ailleurs, la ponction en termes de force de travail compte tenu de la sélectivité de la migration, entraîne une baisse de la

production agricole et des hausses de prix des produits vivriers.⁸ En outre, les mouvements étant essentiellement masculins, ils induisent des conséquences en termes de changement de rôles et de relations de genre au sein des ménages agricoles.

6. Politique migratoire et défi de développement au Mali

Prenant conscience de l'ampleur des mouvements migratoires, le Mali a vite adhéré au principe qui consiste à rechercher une distribution équilibrée de la population à travers l'élaboration et la mise en œuvre de programmes et stratégies de développement socio-économique.⁹

Plus spécifiquement, à travers le Plan d'Action de Ouagadougou, le Mali s'est engagé à prendre des mesures devant assurer une redistribution de sa population favorable au développement économique et social parmi lesquelles la mise en œuvre de plans et programmes appropriés d'aménagement de territoire, l'adoption et la mise en œuvre de programmes de décentralisation, la création de pôles régionaux de développement et de réseaux de villes moyennes, l'information et la sensibilisation des migrants et des migrants potentiels sur les conditions d'accueil et de séjour dans les pays d'accueil, etc.

Les actions entreprises pour faire face aux défis posés par le développement des migrations n'ont pas eu les effets escomptés.¹⁰ La prise en compte du phénomène migratoire dans les programmes et politiques de population a souffert d'abord et avant tout de l'absence ou du manque de données ; l'analyse de la migration étant d'une pauvreté qui contraste avec son rôle de vecteur important de la dynamique sociodémographique et des transformations socio-économiques. A cela viennent s'ajouter les difficultés de formulation et de mise en œuvre des stratégies, découlant d'une recherche qui, limitée par la disponibilité des moyens financiers, est confrontée à des difficultés conceptuelles et méthodologiques de taille.

Plus récemment en 1993, la création du Haut Conseil des Maliens de l'extérieur et du Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine ont clairement affirmé la volonté politique de l'Etat de prendre en compte la migration dans le développement socio-économique du pays.¹¹ Les objectifs poursuivis à travers ces structures comprennent la protection des intérêts des ressortissants maliens établis à l'extérieur ; la coordination et le suivi des différentes actions d'aide au retour des Maliens de l'extérieur ; l'application des accords et traités relatifs à l'établissement et à la circulation des personnes et des biens ; la création des conditions d'une prise en compte de l'apport des migrants dans le développement du pays, etc.

⁸ Un exemple de hausse particulière des prix est celui de l'année 2008 où les difficultés d'importation des céréales conjuguée à une production locale insuffisante pour couvrir les besoins, ont engendré ce qui a été appelé « la vie chère ».

⁹ Les pays africains dont le Mali ont adopté en 1980 le Plan d'Action de Lagos puis en 1984 le Plan d'Action de Kilimanjaro, destinés à agir sur la répartition spatiale de la population par des programmes concrets ; dans le cadre du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS), le Mali a souscrit au PAN (Programme d'Action de NDjaména) en 1989 puis au PAO (Programme d'Action de Ouagadougou) en 1997 concernant la population et le développement.

¹⁰ Les plans d'action de Lagos (1980) et du Kilimanjaro (1984) qui recommandent aux dirigeants africains la mise en œuvre de programme de redistribution de la population en rapport avec l'habitat humain et le développement rural intégré, se sont heurtés dans la plupart des pays au traitement privilégié accordé aux villes dans l'allocation des ressources et des travaux d'infrastructures. Le « biais urbain » du développement, au lieu d'être corrigé, s'est plutôt accentué dans la plupart de ces pays.

¹¹ La Direction Nationale de la Population est la structure nationale chargée de la mise en œuvre, du suivi et de l'évolution de la politique nationale de population (dont la composante migratoire). Elle est appuyée au niveau régional par le CERPOD de l'Institut du Sahel. Mais les nouvelles orientations semblent accorder plus d'attributions et de responsabilités en matière de politique migratoire au Ministère des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine qui a vu se confier récemment la révision régulière du Profil migratoire du Mali.

Mais le déficit majeur actuel de l'Etat malien dans le domaine de la migration consiste à mener le dialogue politique euro-malien dans une perspective franche, ouverte et positive pour chacune des parties. Car à une approche essentiellement sécuritaire de la migration adoptée ces dernières années par l'Union européenne, le Mali oppose une approche plus positive des problèmes de développement en appelant à l'aide des pays africains au travers de programmes de lutte contre la pauvreté et à l'ouverture de l'immigration légale dans le strict respect des droits humains des travailleurs migrants. Le Mali a ainsi initié avec la France depuis 1992, le programme de co-développement à travers le développement des communautés d'origine des migrants, l'appui au secteur privé, l'insertion et l'intégration, etc.

Conclusion

La migration est un phénomène inhérent au processus de développement des sociétés. Au Mali, elle se caractérise par son histoire profonde et son ampleur à travers toutes les couches de la société. Elle est motivée essentiellement par la recherche de conditions de vie meilleures, en réponse à l'incapacité des économies locales à fournir les ressources nécessaires à la reproduction sociale et économique des populations. Parmi les facteurs ayant favorisé l'amplification des migrations au Mali, il faut noter l'ancienneté du phénomène et les conditions de son développement dans certains groupes ethniques. En outre, la dégradation des milieux physiques ruraux, la pression démographique, les mutations sociales et l'aspiration des jeunes et des femmes à des besoins nouveaux sont autant de facteurs qui ont favorisé l'intensification des mouvements migratoires.

Mais en dépit de l'intérêt qu'elle suscite aujourd'hui, la migration est un phénomène quantitativement mal connu. Plus généralement, c'est grâce à l'essor des études démographiques, du reste très récent, que l'on dispose de mesures quantitatives à échelle plus ou moins large, rendant possible la réalisation de bilans statistiques. Mais au Mali, en dépit du fait que plusieurs opérations démographiques se sont intéressées au phénomène migratoire depuis l'indépendance, leur portée géographique, les questions formulées ainsi que leur variation d'une opération à l'autre, ne facilitent pas toujours l'analyse quantitative de l'évolution du phénomène.

L'analyse faite à partir de l'enquête de 1993, met en lumière l'intensité du phénomène migratoire au Mali, qui se poursuivra très certainement à en croire les projections réalisées à partir de ces résultats. Mais indépendamment de son évolution future, la migration s'impose déjà aux chercheurs et décideurs comme un défi au développement et à la coopération internationale. Il s'agit de faire en sorte que la prise en compte du phénomène migratoire dans les programmes de développement socio-économique soit à la hauteur de son rôle en tant que vecteur essentiel des transformations socio-économiques. Il s'agit enfin de mener le dialogue politique et la coopération internationale autour du processus migratoire dans une perspective franche, ouverte et positive pour l'ensemble des partenaires.

Annexe**Liste de quelques institutions nationales chargées des questions migratoires**

Institutions	Personnes ressources
Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine	Seydou Kéita : seydml@yahoo.fr
Ministère de l'Economie et des Finances, Direction Nationale de la Population	Alain Michel Camara : alainmichelcamara@yahoo.fr
Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique	Diabaté Idrissa : idibate2003@yahoo.fr
Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM)	Mamadou Bangaly : mbangaly@cigem.org
Ministère de l'Environnement CPS/SEEUDE	Daouda Bagayoko : daoutapawa@yahoo.fr
Le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur	
Ministère de la Jeunesse et des Sports	Amady G Bathily : yabaara@yahoo.fr
ISFRA Université de Bamako	Pierre Cissé : pierrecisse22@hotmail.com
Direction Nationale de la Police des Frontières	Abdoulaye Amadou Oumbanga : aaumbanga@yahoo.fr
Ministère du Transport, Direction Nationale du Transport	Mme Dicko Fatoumata Abdouhamme : facidick@yahoo.fr
Direction nationale du Plan et du Développement	Ibrahima Koné : kobrahima@yahoo.fr

Bibliographie

- Ballo M. (2009), « Migration au Mali : Profil national pour le développement de politiques stratégiques », Rapport de recherche, OIM, Bamako.
- Banque Mondiale (2006), « Enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) : Tendances et déterminants de la pauvreté au Mali (2001-2006) », volume 2.
- Chesnais J. C. (1997), « La transition démographique : trente ans de bouleversements (1965-1995) » dans J. C. Chasteland et J. C. Chesnais (eds.), *La population du monde, enjeux et problèmes*, pp 408-420, Paris PUF-INED (Travaux et Documents).
- Coquery-Vidrovitch C. (1988), « Les populations africaines du passé » dans *Populations et Sociétés en Afrique au sud du Sahara*, sous la direction de Dominique Tabutin, l'Harmattan, Paris.
- Guenguant J. P. (1996), « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes » *Revue européenne des migrations internationales*, (12) 2, pp. 105-119.
- Keita S. (2007), « Associations et migrations maliennes vers l'Espagne », Rapport de recherche, Mouvement pour la paix, Bamako.
- Locoh T. (2003), « Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique Subsaharienne » dans *Questions de population au Mali*, Le Figuier, Bamako.
- Merabet O. et Gendreau F. (2006), « Les questions migratoires au Mali », Rapport de recherche CIVI POL, Transtec, Bamako.
- Meillassoux C. (1993), « Troubles de croissance : la perspective d'un anthropologue » dans J. C. Chasteland et al. (eds.) *Politique de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, pp 61-78, Paris PUF (Congrès et colloques de l'INED).
- Diarra S. et Nadio M. (1993), « Migration et urbanisation au Mali, Réseau de recherche Migration et urbanisation dans le Sahel », Rapport de recherche Vol. 1 N° 7, CERPOD, Bamako.
- Traoré S. (1984), « La sédentarisation des nomades en Mauritanie : mesure et interprétation, mémoire de maîtrise », Université de Montréal.
- Traoré S. (1993), Réseau de recherche sur les migrations et l'urbanisation dans le Sahel : état des connaissances, *Etudes et Travaux du CERPOD N° 14*, Bamako.
- Traoré S. (1994), « Dimension ethnique de la migration dans la Vallée du Fleuve Sénégal », *Etudes et Travaux du CERPOD N° 11*, Bamako.
- Traoré S. et Bocquier P. (1998), « Réseau Migration et urbanisation en Afrique de l'Ouest, Synthèse régionale », *Etudes et Travaux du CERPOD N° 15*, Bamako.
- Traoré S. M., (2003), « Mortalité des enfants et enjeux sanitaires au Mali » dans *Questions de population au Mali*, coordonné par Véronique Hertrich et Seydou Kéita, Le Figuier, Bamako.